



Synthèse Rapport de Contrôle

Concession Gaz 2013



Édito

Agent assermenté
au Contrôle de
Concession,
Monsieur Jean-Yves
LACAUGIRAUD,
Directeur du SIEM.

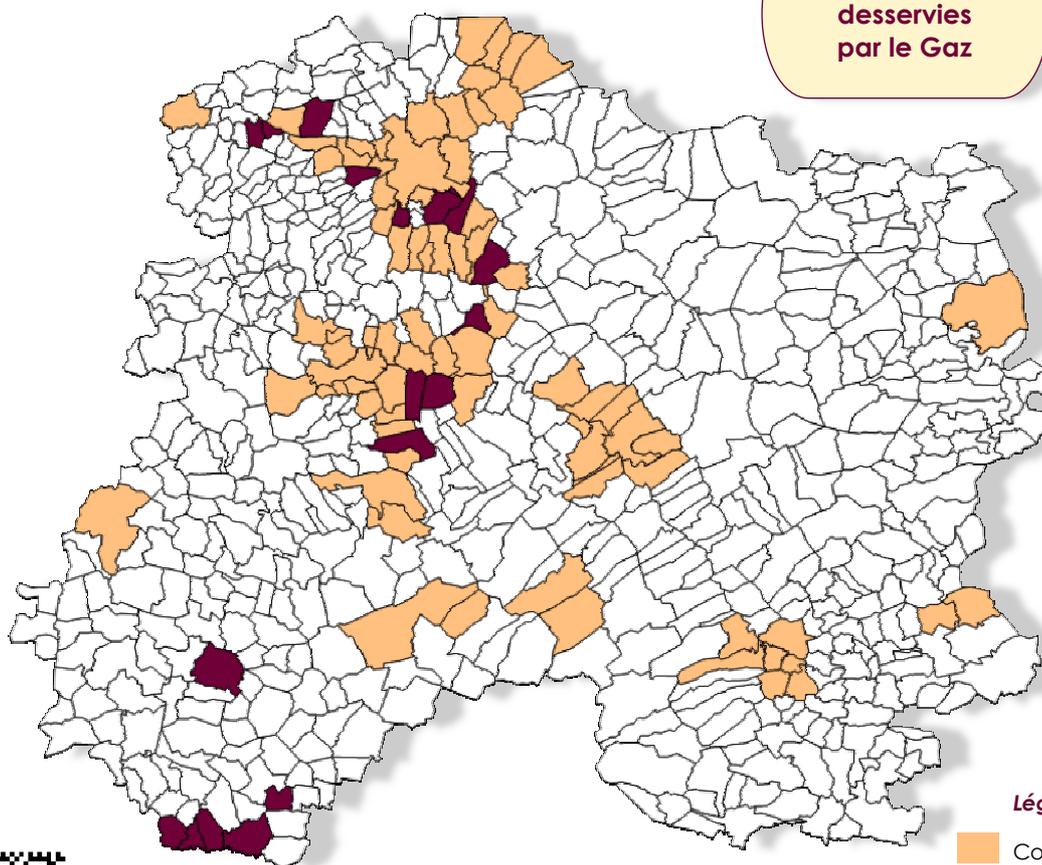
Depuis 2007, le SIEM, autorité organisatrice de la distribution d'énergies, a développé la compétence gaz pour les communes soucieuses d'effectuer le **contrôle de la mission de service public de la distribution de gaz**.

Un avenant au contrat de concession qui liait cinq communes de la Marne au concessionnaire gaz a été signé entre le SIEM et GRDF, le 10 décembre 2007. Depuis, d'autres communes ont délégué cette compétence. **A ce jour, 19 communes marnaises adhèrent au SIEM pour l'organisation de la distribution publique de gaz.**

Sur la base des données transmises par GRDF et éventuellement des demandes supplémentaires exprimées par le SIEM, celui-ci exerce un **contrôle sur l'activité et les résultats du concessionnaire**.

Cet examen permet d'**analyser l'état de la concession tant du point de vue technique que comptable**. Les risques les plus sérieux sont d'une part l'insuffisance des efforts de maintenance et d'entretien qui peuvent conduire à des incidents et d'autre part l'enregistrement incorrect ou non exhaustif du patrimoine mis en concession mais appartenant aux communes qui peut être une source de différends entre les deux cosignataires du contrat de concession.

Le Gaz dans la Marne c'est :



98 communes
desservies
par le Gaz

113 091
clients

1 742 km
de réseau
de Gaz Naturel

4,17 TWh
de Gaz
acheminés

Légende

- Communes desservies par le GAZ
- Communes desservies par le GAZ ayant transféré leur compétence au SIEM



web

Le SIEM et la c

Anglure, Bouzy, Champfleury, Conflans-sur-Seine, Esclavolles-Lurey, Jonchery-sur-Vesle, Marcilly-sur-Seine, O

19
communes

4 793
clients

153,3 km
de réseau

160 GWh
acheminés

Le Réseau de la concession

| | BP (≤50 m bars) | MPB (<0,4 bars et 4 bars) | MPC (< 4 bars) | Total |
|---------------|-------------------|---------------------------|-------------------|---------------------|
| Fonte ductile | 587,20 m | | | 587,20 m |
| Acier | 254,20 m | 20 533,70 m | 4 040,70 m | 24 828,60 m |
| Polyéthylène | 951,00 m | 130 934,70 m | 0,00 m | 131 885,70 m |
| Total | 1 792,40 m | 151 468,40 m | 4 040,70 m | 157 301,50 m |

BP : Pression comprise entre 0,017 et 0,05 bar
MP B : Pression comprise entre 0,4 et 4 bars

MPA : Pression comprise entre 0,05 et 0,4 bar (il n'y en a pas sur la concession)
MP C : Pression comprise entre 4 bars et 19,2 bar

Les autres ouvrages de la concession sont :

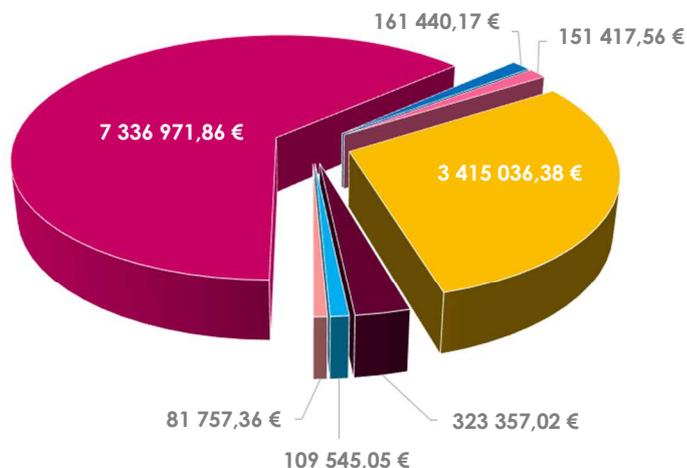


- Les postes de détente : 5
- Les robinets (organes de coupures) : 104
- Les branchements individuels : 4 696
- Les branchements collectifs : 166
- Les conduites d'immeubles : 187
- Les conduites montantes : 174

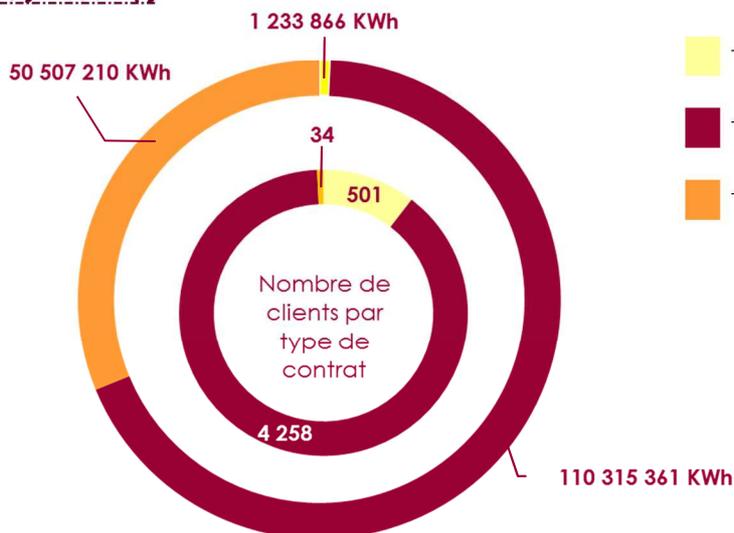
La valeur du patrimoine

| En K € | Patrimoine de la Concession |
|------------------------------|-----------------------------|
| Valeur Brute de l'Actif | 11 579,53 |
| Amortissement | - 4 439,13 |
| Valeur Nette Comptable (VNC) | 7 140,40 |
| Taux d'amortissement | 38,34 % |

- Conduites distribution
- Ouvrage de détente
- Branchements collectifs
- Branchements Individuels
- Conduite montante
- Conduites immeubles
- Autres biens immobilisés



Les clients



- T1 (<6 MWh/an) Cuisine
- T2 (6 à 300 MWh/an) Chauffage-Sanitaire
- T3 (300 à 5000 MWh/an) Professionnel

Les chiffres

- 4793 clients
- 162 056 437 KWh
- 1 660 954 € de recettes d'acheminement

Concession GAZ

ger, Oiry, Ormes, Plivot, Puisieux, Saint-Just-Sauvage, Saint Léonard, Sézanne, Taissy, Trigny, Vandeuil, Verzy.

La sécurité des personnes et des biens

La sécurité des personnes et des biens est une des missions du service public de la distribution du gaz.

Elle résulte des obligations du contrat de concession.

La surveillance et la maintenance des ouvrages

GRDF contrôle régulièrement tous les organes destinés à la distribution du gaz. Le concessionnaire inspecte notamment à l'aide de véhicules spécialisés (VSR) ou à pied dans les zones les moins accessibles les réseaux et les branchements à la recherche de fuites.

Un véhicule de surveillance des réseaux

A vitesse réduite les « barbiches », des capteurs de méthane 10 000 fois plus sensibles que le nez humain, recueillent les informations qui s'affichent sur l'ordinateur du technicien à l'arrière du véhicule. En cas de présence suspecte de méthane, le technicien procède à des analyses complémentaires et fait appel au besoin à une équipe d'intervention (source : CRAC 2013). Les résultats de ces mesures sont utilisés pour la définition des priorités lors du renouvellement des canalisations.

La périodicité de surveillance des réseaux dépend de plusieurs facteurs dont l'âge, les matériaux et l'environnement du réseau. L'application de ces données au réseau de la concession permet le calcul de la longueur théorique qui doit être contrôlée annuellement sur le territoire du SIEM, à savoir :

42,34 km.



| Surveillance des Réseaux (VSR et à pied) | 2013 |
|--|---------|
| Longueur de réseau surveillé | 52 km |
| Taux de réseau surveillé | 33,06 % |
| Taux de fuite détectée / 100 km | 0 |

Les appels de Tiers



Les chiffres

- 105 appels de tiers,
- 45 incidents,
- 10 communes impactées
- 11 clients coupés.



Les incidents

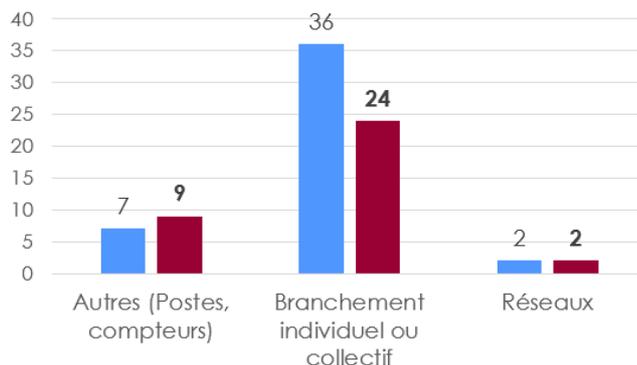
45 incidents ont été répertoriés en 2013 sur les ouvrages du concessionnaire ou toutes autres installations en amont ou en aval de ses équipements.

→ soit une diminution de 13,46 % par rapport à 2012.

- Sur ouvrages exploités par GRDF : **35**
- Sur installations intérieures desservies par GRDF (aval compteur) : **2**
- Sur autres sièges (autre distributeur ou transporteur) : **8**

Taux d'incidents par kilomètre de canalisation
 $I_g = 45 / 157,301 \text{ km} = 0,29$

Évolution des incidents par type d'ouvrages



■ 2012 ■ 2013

Vous pouvez consulter le rapport de contrôle 2014 sur l'année 2013 en téléchargement sur notre site internet.

Le Pouvoir Calorifique Supérieur (PCS) du Gaz

Les compteurs et les factures de gaz des clients ont la singularité de ne pas s'exprimer dans la même unité de mesure. Les compteurs enregistrent des volumes (m³) et les factures sont calculées à partir de quantités d'énergie (kWh). Cette distorsion s'explique par **le pouvoir calorifique supérieur du gaz (PCS)**. Celui-ci correspond à la quantité de chaleur exprimée en kWh qui serait dégagée par la combustion complète d'un mètre cube de gaz.

Le gaz naturel est composé entre 81% et 97 % de méthane suivant son pays producteur. Plus le taux est élevé, plus la quantité d'énergie produite par la combustion d'un même volume de gaz est importante. Réglementairement, le pouvoir calorifique supérieur du gaz livré doit être compris entre 10,7 et 12,8 kWh/m³.

La moyenne annuelle du pouvoir calorifique supérieur du gaz des communes de la concession est de 11,353 kWh.

La conversion entre les 2 unités s'effectue par un « coefficient de conversion » qui tient compte de différents éléments dont la température, la pression et le pouvoir calorifique supérieur du gaz que les gestionnaires des réseaux de transport mesurent chaque jour et transmettent aux gestionnaires de distribution des réseaux, GRDF pour le SIEM.

Le compteur communicant GAZPAR

Depuis quelques années déjà, GRDF en collaboration avec la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), les collectivités locales, les autorités concédantes, les fournisseurs de gaz naturel et les associations de consommateurs travaillent au développement d'un compteur communicant.

Après une expérimentation technique dans 4 régions, des délibérations de la CRE et l'approbation ministérielle du déploiement par GRDF de son compteur communicant : **GASPAR arrive !**

- En 2014, lancement des procédures d'appel d'offres,
- De fin 2015 à 2016, année pilote avec la pose de 150 000 compteurs dans quatre régions françaises,
- De fin 2016 à 2022, installation des compteurs.

Aucun usager du gaz ne pourra s'opposer à la pose de ce compteur qui n'appartient pas à l'abonné.

Le déploiement consistera :

- au remplacement de 11 millions de compteurs gaz existants par des compteurs équipés de modules radio,
- à l'installation, sur des points « hauts », de 15 000 concentrateurs comparables à des récepteurs radio,
- au développement des systèmes d'information de GRDF qui vont ainsi recevoir et traiter chaque jour 11 millions d'index de consommation.

Le coût de cette installation est évalué à 1 Milliards d'€. Il sera répercuté sur chaque abonné entre 2 et 3 euros par an. Par délibération, la CRE a défini des cadres de régulation pour responsabiliser GRDF et inciter à la bonne réussite du projet en matière de performance et de respect des délais. Le distributeur devra, à ce titre, assumer les conséquences financières d'éventuelles dérives.



Le Groupement de commandes GAZ

En 2014, le SIEM a constitué un Groupement de Commandes pour la fourniture et l'acheminement du Gaz Naturel pour les sites de consommation des membres du Groupement. Suite à l'appel d'offres passé, **GDF SUEZ** est le nouveau fournisseur de gaz pour l'ensemble des sites.

Le Groupement en chiffres :

- **53 membres**
- **27,5 Gwh de consommation globale**
- **prix fixe pendant 2 ans**
- **17 % d'économie moyenne sur les factures Hors Toutes Taxes (Abonnement + Kwh)**
- **une baisse de 30 à 70 % du prix au Kwh**



Vous souhaitez transférer
votre compétence GAZ ?

Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne

2 place de la Libération - BP 352
51022 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
www.siem51.fr

Service Contrôle de Concession : 03.26.64.13.22

C'est facile ! Il suffit de délibérer pour le transfert de la compétence au SIEM.

Cette délibération sera présentée lors du prochain Comité Syndical afin de valider votre souhait. Une fois cette étape passée, le concessionnaire : GRDF, entérine le transfert et communique les données du nouvel adhérent au SIEM.

Les petits + :

- + un rapport de contrôle de concession annuel ;
- + le suivi et l'exploitation des données ;
- + des rencontres ;
- + l'accompagnement dans vos interrogations et vos démarches

Il y a bien un point négatif... le SIEM percevra la redevance de fonctionnement à la place de la Collectivité (si la Collectivité en perçoit une).

